

Rapport d'activités 2024  
de la crèche Pérollino  
et de son association



## 1. La crèche et ses activités

La crèche Pérollino a ouvert ses portes le 4 février 2008 à la rue Hans-Geiler 1 à Fribourg. Depuis 2010 et jusqu'au 31 décembre 2015, elle a disposé de deux appartements de 4,5 pièces et 3,5 pièces au rez-de-chaussée et d'un jardin aménagé par la crèche. Depuis le 4 janvier 2016, nous occupons les locaux de l'ancien Arsenal de Fribourg. Nous sommes très heureux et fiers de ce déménagement dans des grands et beaux locaux. La crèche Pérollino bénéficie d'une autorisation d'exploitation délivrée par le Service de l'enfance et de la jeunesse. Un contrôle du personnel, des locaux et des surfaces a été fait durant toute la phase de transformation et de déménagement. Le 4 février 2016, soit 8 ans jour pour jour après l'ouverture officielle de la crèche Pérollino, nous avons obtenu l'autorisation d'exploitation du Service de l'enfance et de la jeunesse pour 52 places d'accueil par jour. Une visite de contrôle du fonctionnement, de l'aménagement et de l'organisation journalière du Service de l'enfance et de la jeunesse a eu lieu en juin 2022.

### 1.1. Structure

En 2024, le personnel de la crèche a été constitué des personnes suivantes :

Géraldine Aeby Kathri, pédagogue curative, 40%  
Benita Rössler, éducatrice de l'enfance à 100%,  
Tatiana Lopes, éducatrice de l'enfance à 100%,  
Florianne Sauter, éducatrice de l'enfance à 80%,  
Francesco Albani, éducateur de l'enfance à 60%,  
Carolina Barros Levi, éducatrice de l'enfance à 60%,  
Sarah Andrey, éducatrice de l'enfance à 60%,  
Melanie Spicher, éducatrice de l'enfance à 40%,  
Fabienne Weibel, assistante socio-éducative à 100%,  
Benjamin Andrey, assistant socio-éducatif à 100%,  
Léonie Sciboz, assistante socio-éducative à 60%,  
Sarah Renevey, assistante socio-éducative à 40%  
Artiola Krasniqi, apprentie de 3<sup>ème</sup> année à 80%, ASE,  
Mohammed Abuzaina, apprenti de 3<sup>ème</sup> année à 80%, ASE,  
Maahe Yerly, apprentie de 3<sup>ème</sup> année à 80%, ASE, dès août 2024,  
Xavier Bise, apprenti de 3<sup>ème</sup> année à 80%, ASE, dès août 2024,  
Anaïs Michel, apprentie de 3<sup>ème</sup> année, 80%, ASE, dès août 2024,  
Léa Gilliard, apprentie de 2<sup>ème</sup> année, 60%, ASE, dès août 2024,  
Nadia Martinoni, apprentie de 2<sup>ème</sup> année, 60%, ASE, dès août 2024,  
Noemi Mesquita, apprentie de 2<sup>ème</sup> année, 60%, ASE, dès août 2024,  
Mélissa Dougoud, apprentie de 1<sup>ère</sup> année, 60%, ASE, dès août 2024,  
Manon Bruegger, apprentie de 1<sup>ère</sup> année, 60%, ASE, dès août 2024,  
Eva Aran, éducatrice en formation en 1<sup>ère</sup> année à 50%,  
Valérie Messerli, auxiliaire à 40%,

Maya Klaus-Fraia, stagiaire de maturité à 100%,  
Beatriz Gomes Costa, stagiaire de maturité à 100%,  
Samuel Gassmann, stagiaire avant CFC à 100%,  
Stellancia Anjarasoa, stagiaire avant CFC à 100%,  
Stéphane Bellomo, cuisinier à 80%,  
Creak Wilson, civiliste à 100%,  
Tréand Constantin, civiliste à 100%,  
Lidija Koljaj, dame de nettoyage à 25%  
Syzane Hasanaj, dame de nettoyage à 20%,  
Magali Grangier, responsable des finances et RH à 50%,  
Marisa Rolle, directrice à 80%.

## 1.2. Activités

### Les groupes d'accueil :

Au début de l'année civile, les groupes ont organisé les entretiens annuels pour les enfants qui vont quitter la crèche pour l'école enfantine. Pour réaliser ces entretiens, l'équipe éducative de chaque groupe réalise durant toute l'année des observations des enfants. Ces rencontres, riches en observations et en réflexions communes, ont renforcé notre collaboration avec les parents et nous ont permis d'adapter au mieux notre accompagnement.

Lorsqu'il y a une suspicion de décalage entre l'âge de l'enfant et son développement, l'équipe éducative peut s'appuyer sur une grille du développement qui a été créée par la structure. En cas de doute, on peut également demander à notre pédagogue curative, Madame Géraldine Aeby Khatri, de venir réaliser quelques observations. Si les observations regroupées montrent effectivement un décalage, un entretien avec la famille est organisé. Nous orientons les familles vers différentes thérapies possibles.

En février, la crèche s'est animée aux couleurs du Carnaval, avec les semaines de déguisement. Chaque jour, les enfants pouvaient venir costumés, donnant lieu à des moments joyeux, créatifs et festifs. Les rires, les danses et les jeux ont ponctué ces journées pleines d'imagination. Les enfants ont défilé dans le quartier de Pérolles et certains ont pu aller admirer les chars du cortège des enfants en basse-ville.

La soirée des parents a été organisée avec une nouvelle formule en mars 2024. Dans un premier temps, les familles ont pu venir dans les groupes d'accueil pour voir, par le biais de photos, les différentes activités organisées tout au long de la journée. Par la suite et selon les besoins des groupes, les parents ont pu créer un porte-clef pour mettre sur le sac de chaque enfant ou peindre le coussin pour le cercle. Dès 19h15, nous nous sommes toutes et tous donné rendez-vous au bâtiment Mozaïk pour une soirée d'échange sur l'éducation positive. L'intervenante, Madame Nathalie Gaillard, consultante en parentalité et animatrice d'ateliers pour les

parents, a présenté le thème, échangé avec les familles et dédramatisé le sujet. Cette soirée fût riche, conviviale et remplie de « ah, ce n'est pas que chez moi ! ».

Au printemps, les enfants ont participé avec enthousiasme à la chasse aux œufs de Pâques, organisée dans notre espace extérieur. Ce moment de recherche, de surprise et de gourmandise a permis aux enfants de vivre une belle aventure tout en stimulant leur curiosité et leur esprit d'équipe.

À l'occasion de la fête des familles, les enfants ont confectionné avec soin un pense-bête personnalisé. Ce cadeau, réalisé à partir de matériaux simples et décoré avec créativité, a été une belle occasion pour les enfants d'exprimer leur personnalité tout en développant leur motricité fine. Cette attention symbolique a ému les familles et a renforcé le lien entre la maison et la crèche.

Le pique-nique annuel avec les familles, organisé en juin, a été un moment particulièrement convivial. Petits et grands se sont retrouvés autour d'un repas partagé, agrémenté de jeux, de rires et de discussions informelles. Ce temps fort a permis de valoriser les relations entre familles et équipe tout en créant une atmosphère détendue et chaleureuse. Merci à Stéphane, notre cher cuisinier, pour la préparation toujours parfaite du repas.

En juillet 2024, tous les enfants qui allaient quitter notre institution pour le grand départ à l'école enfantine, ont bénéficié d'une sortie spéciale à la salle de gym de l'École des Métiers (EMF). Pour débiter cet après-midi magique, un stand de glace a été mis en place. Par la suite, les enfants se sont rendus à l'EMF pour se défouler. Dans les rires et les échanges, les enfants ont pu développer leurs capacités motrices, leur coordination et leur confiance en eux dans un cadre stimulant et ludique, en dehors de la crèche. C'est fatigué mais heureux que la soirée s'est terminée autour d'une bonne pizza. Les enfants sont rentrés fatigués mais très heureux de leur sortie.

En août, nous avons accueilli des nouveaux enfants, avec une attention particulière portée sur la période d'adaptation. Chaque accueil a été pensé de manière individualisée, dans le respect du rythme de l'enfant et en étroite collaboration avec les familles. Ces premières semaines d'intégration ont permis une transition en douceur vers la vie en collectivité.

En décembre, l'esprit des fêtes s'est invité à la crèche avec la fête de la Saint-Nicolas. Les enfants ont préparé des chants et des décorations, et ont eu la grande surprise de recevoir la visite de Saint-Nicolas en personne. Ce moment magique, empreint de contes et de douceur, a émerveillé petits et grands.

Enfin, pour célébrer la fin de l'année, chaque enfant a réalisé un cadeau de Noël original : un jeu de morpion personnalisé. À travers ce projet ludique et créatif, les enfants ont appris à suivre des consignes simples, à manipuler différents matériaux et à offrir avec fierté une création faite de leurs mains.

Ainsi, l'année 2024 s'est déroulée dans une dynamique bienveillante, rythmée par des projets porteurs de sens, favorisant le développement global de l'enfant et la participation active des familles. Nous remercions chaleureusement tous les parents pour leur confiance, ainsi que notre équipe pour son engagement et sa passion au quotidien. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de poursuivre cette belle aventure en 2025. Sans toutes ces personnes, l'accueil des enfants ne serait pas possible.

### **La direction :**

En début d'année 2024, l'organisation du remplacement d'un congé maternité a été programmé. Nous avons pu compter sur des anciennes apprenties pour compléter l'équipe éducative.

Chaque début d'année civile, la direction réorganise ses groupes d'accueil pour l'été suivant. Les familles doivent donner les éventuelles modifications de placement jusqu'à la fin janvier de chaque année civile. Les familles qui souhaitent repousser leur enfant d'une année à l'école enfantine doivent également informer la direction. Dès le mois de février, la direction prend contact avec les familles sur liste d'attente HES et ville de Fribourg pour proposer des places d'accueil dès la rentrée du mois d'août. Cette étape est très importante pour les familles. La visite des locaux donnera une première idée aux familles sur notre manière d'accompagner les enfants au quotidien. Après la visite, les familles ont un délai d'environ une semaine pour confirmer ou non le placement.

Comme presque chaque année, il est possible d'absorber la liste d'attente pour la partie des hautes écoles spécialisées du canton. Par contre, la liste d'attente de la ville de Fribourg reste toujours très fournie et les demandes sont très nombreuses pour les enfants âgés entre 0 et 2 ans.

Le Tremplin a ouvert ses portes durant le mois d'août 2024. La direction de la crèche Pérollino a participé à différentes séances d'information durant toute l'année 2024. Nous avons même été contacté par la RTS pour apparaître dans un reportage : <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:15134356>

Durant cette année 2024, nous avons également vu les travaux pour le Musée d'histoire naturel débuter. Ceci n'a pas été sans conséquence pour notre organisation. Nous avons dû revoir l'ensemble des accès pour les familles et pour les livraisons. La gestion des travaux à l'intérieur de la crèche a été mouvementé et lent, étant donné que ces travaux n'étaient pas la priorité pour les différents intervenants

Le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) a revu le mode de fonctionnement pour le contrôle des casiers judiciaires des personnes qui travaillent dans le domaine de l'enfance. Depuis le mois de septembre, les directions des crèches doivent systématiquement envoyer une demande au SEJ pour toute personne qui vient passer une journée dans nos institutions. L'ensemble du personnel doit être contrôlé chaque année, au début de la nouvelle année académique. Les directions des institutions doivent fournir au SEJ un document qui est envoyé au Département

fédéral de la justice et police pour ce contrôle. L'avantage de ce système est principalement financier : la personne ne doit plus payer les documents demandés.

En 2024, nous avons pu faire de nombreuses demandes d'article 13 auprès du SEJ. Pour rappel, l'article 13 de la loi permet aux institutions de demander un financement supplémentaire au canton de Fribourg pour le soutien aux enfants avec des besoins particuliers.

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2024/audio/ici-la-suisse-une-creche-fribourgeoise-s-adapte-face-aux-enfants-a-besoins-particuliers-28677480.html>

En septembre 2024, nous avons organisé notre team building par une visite de la BCF Arena. C'était un moment de rire, de partage et de convivialité afin de faire plus ample connaissance avec les nouvelles personnes arrivées en août 2024

Fourchette Verte Fribourg nous a sollicité pour un reportage en lien avec la nouvelle pyramide alimentaire. Un joli clin d'œil à notre cuisinier en chef, Stéphane Bellomo qui assurait déjà les nouvelles recommandations.

<https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:15228771>

Durant cette année 2024, 33 personnes ont travaillé quotidiennement dans la structure. Nous avons accueilli environ 116 familles pour un total de 129 enfants.

## 2. L'association et son comité

L'association Pérollino a pour but l'exploitation de la crèche Pérollino qui accueille quotidiennement les enfants du personnel et des étudiant-e-s de la HES-SO//FR, de la HEP-PH FR et de l'EPFL-Antenne FR, ainsi que les enfants des habitant-e-s de la Ville de Fribourg.

### 2.1. Structure

Les membres de l'association sont les parents plaçant leurs enfants à la crèche, les membres fondateurs, ainsi que les étudiant-e-s et les personnels des hautes écoles qui le désirent. L'association Pérollino est affiliée à la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FCGF).

Le comité de l'association est constitué de sept personnes engagées, qui sont :

**François Geiser**, membre, représentant HETS,  
**Corinne Hager Jörin**, présidente, représentante HEIA,  
**Céline Ilano**, membre, représentante HEIA,  
**Jeanne Rey Pellissier**, membre, représentante HEP-PH FR,

**Gabriel Simonet**, membre, représentant HEG  
**Nayla Sokhn**, membre, représentante HEIA,  
**Coralie Wicht**, membre, représentante HEdS.

Deux changements au sein du comité ont eu lieu à la dernière AG avec l'arrivée de Gabriel Simonet, papa de deux enfants qui fréquentent à la crèche, en remplacement de Pascal Wild (représentant HEG) qui est devenu directeur de la HEG et de Céline Ilano, qui est également maman de deux enfants fréquentant la crèche, pour renforcer la représentation de la HEIA au sein du Comité. Nous remercions tous les membres du Comité pour leur précieux travail durant toute l'année au sein de la crèche Pérollino.

Le comité a pour mission de gérer la crèche. Il veille à ce que les conditions de travail des employé-e-s soient et restent bonnes et que les employé-e-s apprécient leur travail dans cette structure. A cette fin, il se réunit régulièrement pour prendre les décisions nécessaires et épauler la directrice de la crèche, Marisa Rolle, ainsi que Magali Grangier, responsable financière de la crèche, qui assistent toutes deux aux séances du comité.

Conformément aux statuts, une assemblée générale est convoquée une fois par année (l'AG 2024 a eu lieu le mercredi 19 juin 2024 dans l'une des salles de la HEIA, à la rue des Arsenaux 41).

## 2.2. Activités

En 2024, le comité s'est réuni cinq fois, le 23 janvier, le 26 mars, le 21 mai, le 28 août et le 5 novembre. Son travail est résumé ci-dessous.

### • Conventions

- Depuis sa fondation, l'association Pérollino n'a jamais eu de convention signée avec la HES-SO//FR et la HEP-PH FR. C'était un accord tacite qui était renouvelé d'année en année. Avec la fusion de la HEP-PH FR et l'Université de Fribourg qui aura lieu en septembre 2025, il s'est avéré judicieux d'établir une convention avec la HEP-PH FR avant la fusion, même si le financement de la HEP-PH FR se faisait via la HES-SO//FR. Une convention a donc été établie entre l'association Pérollino et la HEP-PH FR et une autre entre l'association Pérollino et la HES-SO//FR afin d'officialiser le subventionnement de la part des hautes écoles.
- La Ville de Fribourg a proposé une nouvelle convention à toutes les structures d'accueil qu'elle subventionne en attendant qu'une nouvelle gouvernance soit mise en place. En effet, la Ville de FR est en train d'étudier la future gouvernance des structures d'accueil de la petite enfance et deux types de gouvernance sont étudiés : la communalisation ou fondation de droit privé.

- **Personnel :**

- Le contrat de travail de la pédagogue curative a pu être pérennisé dès 2025 grâce à une augmentation de la subvention de la Ville de FR et le financement pour enfants à besoin particuliers ou spécifiques.

- **Locaux :**

- Eau chaude dans les groupes : Depuis quelques mois, il y avait des problèmes avec la température de l'eau dans les salles de bain des groupes. De l'eau très chaude sortait le matin des robinets. Après plusieurs investigations, la source du problème a pu être déterminée et le problème a pu être résolu avec la fermeture d'un seul robinet.
- Consommation d'électricité : elle a augmenté de 33%. Après des investigations, il apparaît que le boiler est un grand consommateur d'électricité. On a demandé à Groupe E d'installer un compteur intelligent et d'introduire le tarif nuit pour chauffer l'eau dans le boiler. Finalement, on a décidé de le raccorder au chauffage à distance.
- Le Tremplin : Le Comité a été invité à l'inauguration des nouveaux locaux temporaires le 12 septembre 2024.

- **Autres :**

- Label Bio : Les cours que le cuisinier devait suivre pour l'obtention de ce label n'étaient pas adaptés à des petites cuisines. Les contraintes liées à ce label font que la crèche a renoncé à ce label.

Le comité tient à remercier Marisa Rolle et Magali Grangier pour leur engagement et leur dévouement de tout instant. Grâce à elles et à leur professionnalisme, le très bon fonctionnement de la crèche est assuré.

### 3. Comptabilité

Pour l'exercice 2024, le compte de résultat présente un bénéfice de CHF 1'463.37. La situation financière de l'association Pérollino se révèle, comme les années précédentes, toujours saine en 2024.

Le budget, notamment concernant les charges de personnel qui représentent environ 80%, a été bien respecté grâce à une bonne gestion du personnel.

Les comptes ont été révisés et aucune réserve n'a été formulée par les réviseurs.

## COMPTE DE RESULTAT 2024 PAR GROUPE DE COMPTES

CHARGES		PRODUITS	
Charges de personnel	1 408 848.35	Intérêts créanciers	2 390.80
Matériel et équipement groupes	18 589.20	Contributions des parents	586 293.10
Charges de locaux	65 977.85	Remboursements de tiers	66 822.50
Charges alimentation, soin, nettoyage	95 811.14	Subventions cantonales	281 629.45
Charges entretien immeuble, machines	32 584.84	Subvention HES-SO/HEP-PH/EPFL	361 666.65
Charges administratives, cotisations	16 644.40	Subvention communale	390 000.00
Charges d'activités, d'excursions	3 683.35	Dons, loterie	20 800.00
Amortissements	66 000.00		
<i>Résultat 2024, bénéfice</i>	<i>1 463.37</i>		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 709 602.50</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 709 602.50</b>

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF		PASSIF	
<b><u>Actifs circulants</u></b>		<b><u>Engagements</u></b>	
Liquidités	355 662.93	Engagements à court terme	26 957.85
Créances	6 568.72	Comptes de régularisation	103 375.10
Comptes de régularisation	65 162.25	Engagements financiers à long terme	1 440 000.00
<b>Total actifs circulants</b>	<b>427 393.90</b>	<b>Total des engagements</b>	<b>1 570 332.95</b>
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>		<b><u>Capitaux propres</u></b>	
Immeuble	2 016 949.57	Réserves	200 693.20
Fond amortissement	- 612 700.00	Résultat annuel 2023, bénéfice	1 463.37
Mobilier – Installations	88 398.65	Capital (résultats cumulés)	66 803.95
Fond amortissement	- 80 948.65		
Participation	200.00		
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>1 411 899.57</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>268 960.52</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 839 293.47</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 839 293.47</b>